Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direccte **Grand Est**
SERVICE ÉTUDES STATISTIQUES ET ÉVALUATION

ÉTUDES

ÉTUDE N°24
AVRIL 2019

L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DANS LE GRAND EST ET SES TERRITOIRES DE 2008 À 2017

Le Grand Est est la troisième région la plus industrialisée de France avec 272 463 salariés fin 2017. C'est également la seconde région exportatrice de France en 2017 grâce aux échanges commerciaux qui restent dominés par les activités historiques industrielles que sont l'automobile et le secteur de la fabrication de machines et équipements.
En 2008, 340 200 salariés travaillaient dans le secteur de l'industrie manufacturière dans la région Grand Est. Dix ans plus tard, en 2017, leur nombre a diminué de 20 %. Au plan national, la baisse s'élève à 13 % (de 3 063 000 en 2008 à 2 654 000 en 2017).
L'industrie alimentaire est le premier secteur industriel aussi bien dans le Grand Est qu'en France. La fabrication de produits métalliques est le second secteur industriel et l'industrie automobile le troisième. Les cinq principaux secteurs industriels (industrie alimentaire, fabrication de produits métalliques, industrie automobile, fabrication de machines et d'équipements ainsi que métallurgie) regroupent 51 % des salariés de l'industrie manufacturière du Grand Est et 45 % des salariés de l'industrie manufacturière au plan national.
Les salariés de l'industrie du Grand Est travaillent dans les zones d'emploi afférentes aux grandes métropoles comme celles de Mulhouse (9 % de l'emploi industriel du Grand Est), de Strasbourg (8 %), de Metz, de Nancy et de Troyes (6 %), mais aussi dans des zones d'emploi de taille moyenne comme Haguenau (6 %), Molsheim - Obernai et Charleville-Mézières (5 %).
Le poids de l'emploi salarié industriel représente plus d'un tiers des effectifs salariés dans les zones d'emploi moyennes comme celle de Molsheim - Obernai (39 %), Wissembourg (38 %), Commercy (36 %) et Épernay (35 %).
À l'inverse, l'emploi industriel est beaucoup moins présent dans les zones d'emploi des grandes métropoles.

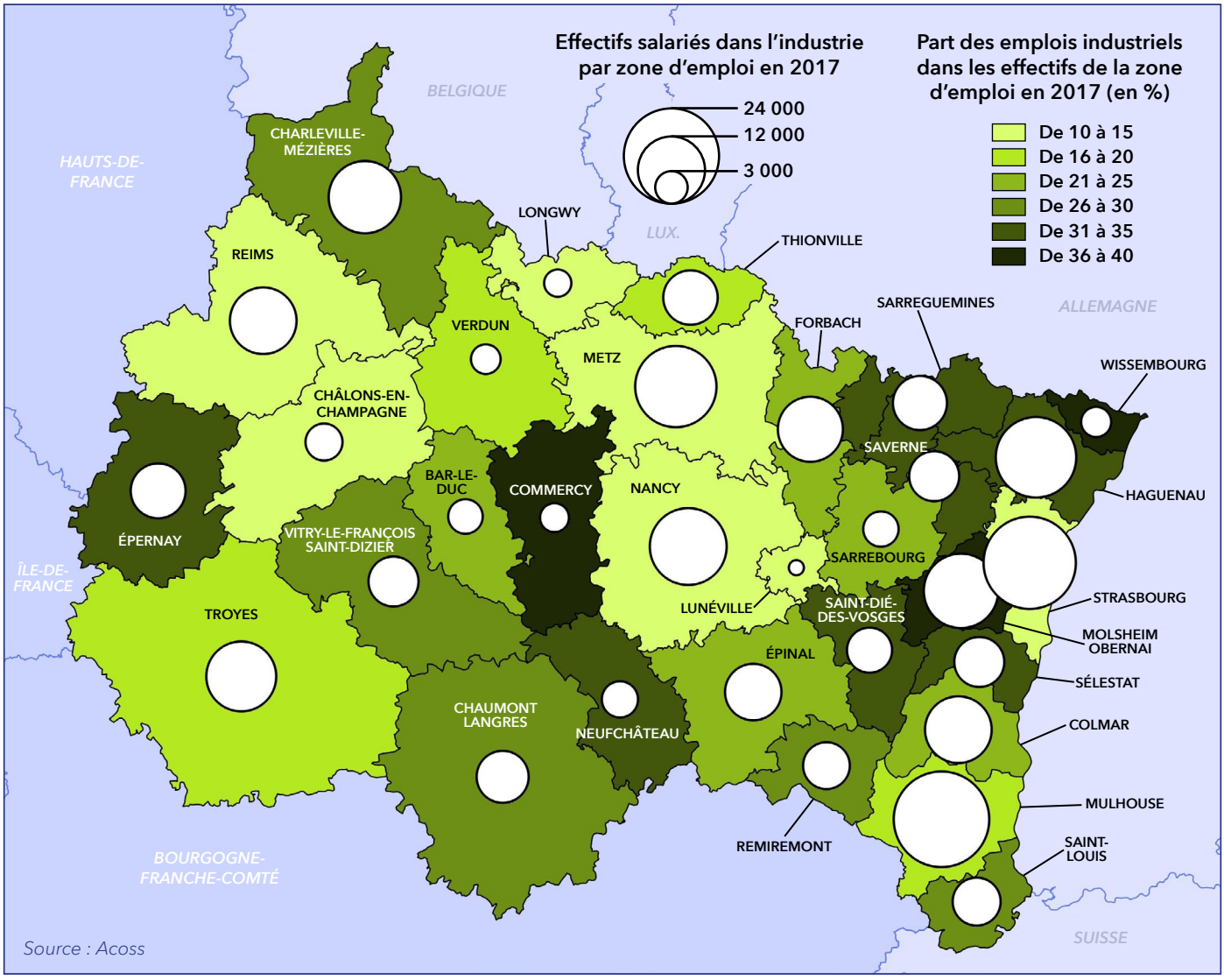

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE FRANCE - RÉGION

Le Grand Est est la 3ème région la plus industrialisée de France avec 272 463 salariés dans ce secteur fin 2017

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Grand Est et Hauts-de-France sont les quatre régions qui comptent le plus de salariés travaillant dans l'industrie fin 2017. Elles regroupent près de la moitié des effectifs salariés industriels (16 % en Auvergne-Rhône-Alpes, 13 % en Île-de-France, 10 % dans le Grand Est et en Hauts-de-France). En moyenne, 15 % de l'ensemble des salariés travaillent dans le secteur industriel en France fin 2017.
En Bourgogne-Franche-Comté, ils sont 23 % des salariés de la région à travailler dans l'industrie, en Pays de la Loire, 21 %, dans le Grand Est, en Centre-Val de Loire et en Normandie, 20 % et en Auvergne-Rhône-Alpes, 19 %.

GRAPHIQUE 1 : POIDS DES SALARIÉS DU SECTEUR INDUSTRIEL

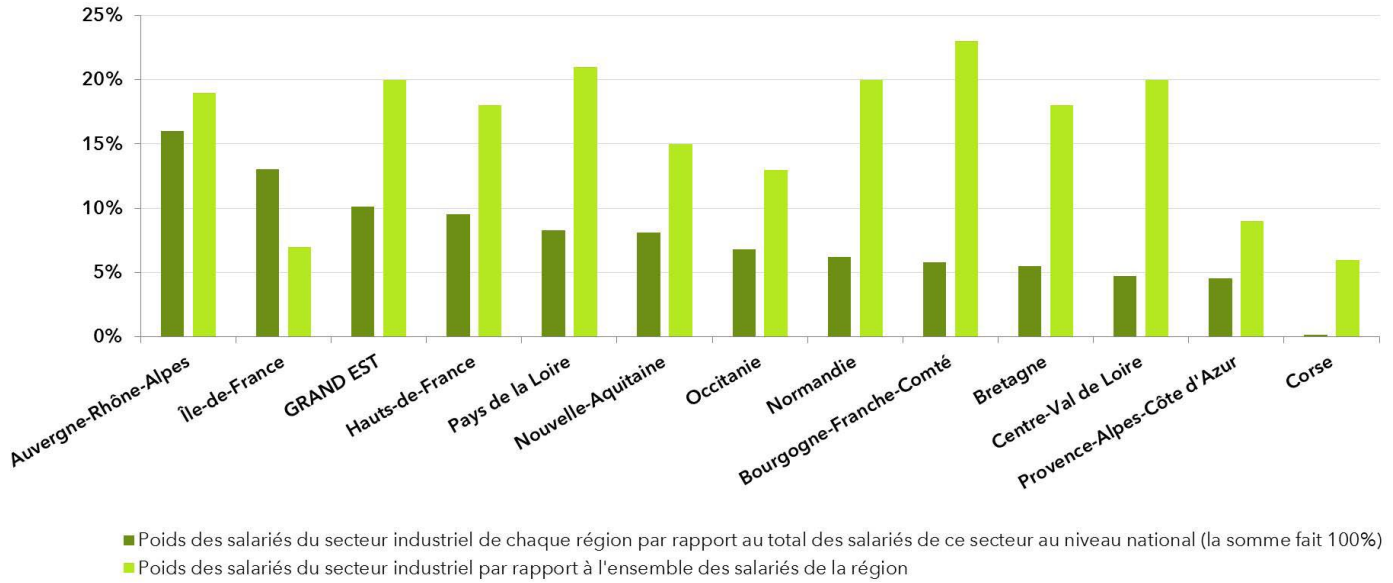

Source : Acoss

Le Grand Est, seconde région exportatrice de France en 2017…

La région Grand Est est avec sa voisine Bourgogne-Franche-Comté la seule région de France ayant dégagé en 2017 un excédent de sa balance commerciale (3,7 milliards d'euros), alors que dans le même temps le pays a présenté une aggravation de 39 % de son déficit commercial, s'élevant à 67 milliards d'euros.
La région contribue à hauteur de 13 % aux exportations françaises, maintenant ainsi son rang de seconde région exportatrice de France, derrière l'Île-de-France (19 % des exportations nationales) et devance de peu l'Auvergne-Rhône-Alpes. La région concentre 11 % des importations nationales, la situant ainsi au 4ème rang national comme en 2016.

Les échanges commerciaux restent dominés par les activités historiques industrielles de la région avec une part faible des nouvelles industries. L'observation des chiffres du commerce extérieur 2017 confirme l'orientation industrielle de la région dominée par deux grands domaines d'activité : l'automobile et le secteur de la fabrication de machines et équipements qui captent respectivement 10 % et 8 % des exportations.

…mais la place de l'industrie continue de diminuer au profit du tertiaire

Sur les dix dernières années, le poids de l'industrie dans les effectifs salariés a enregistré un recul de quatre points dans le Grand Est (22 % des effectifs en 2017 contre 26 % en 2007). C'est davantage qu'au niveau national où le repli est de trois points (19 % des effectifs en 2007 et 16 % en 2017). Pendant ce temps, et dans un mouvement d'externalisation des activités autrefois intégrées dans l'industrie et de délocalisation, le secteur tertiaire (commerce, autres services et hôtellerie-café-restauration) a progressé de cinq points passant de 65 % à 70 % dans le Grand Est et de quatre points au plan national (de 72 % en 2007 à 76 % en 2017).

Sur les dix dernières années l'emploi salarié de l'industrie manufacturière a perdu 13 % de ses effectifs au plan national et 20 % dans le Grand Est

En 2008, 340 200 salariés travaillaient dans le secteur de l'industrie manufacturière dans la région Grand Est. Dix ans plus tard, en 2017, leur nombre a diminué de 20 % soit 272 500 salariés. Au plan national, la baisse est de 13 % (de 3 063 000 en 2008 à 2 654 000 en 2017).

GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (BASE 100 EN 2008)

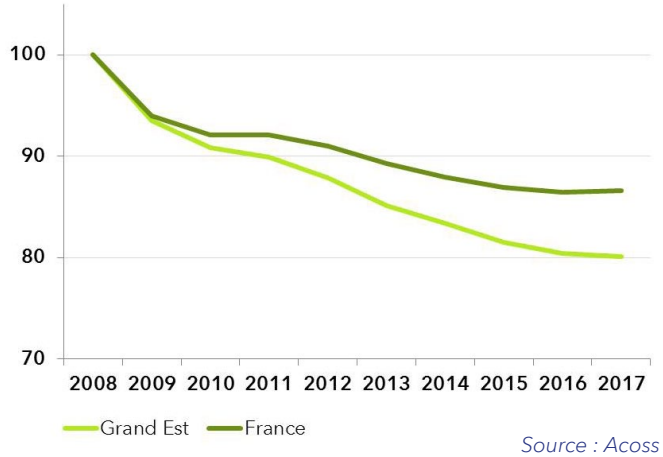

Source : Acoss

L'industrie alimentaire, premier secteur industriel en France et dans le Grand Est

En 2017, l'industrie alimentaire est le premier secteur industriel aussi bien dans le Grand Est (38 400 salariés soit 14 % des emplois) qu'en France (17 % des emplois). Ce secteur n'a pas perdu d'emplois au plan national entre 2008 et 2017. Mais sur cette même période, l'industrie alimentaire a perdu 7 % de ses effectifs dans le Grand Est.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE (BASE 100 EN 2008)

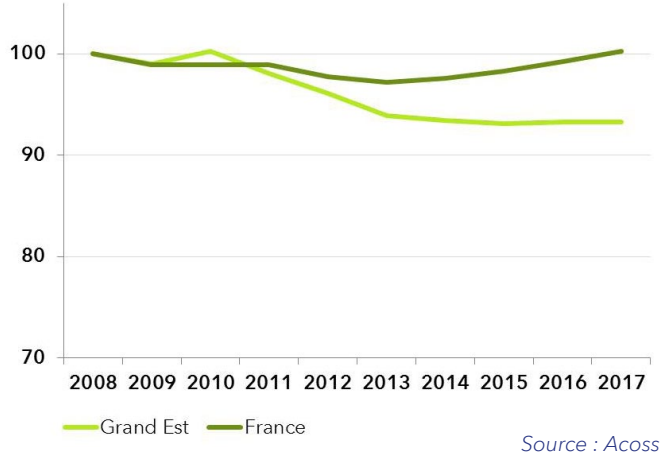

Source : Acoss

La fabrication de produits métalliques, second secteur industriel

Avec 12 % des effectifs industriels dans le Grand Est (32 300 salariés) et 11 % en France, la fabrication de produits métalliques est le second secteur industriel. Ce secteur a enregistré une baisse des effectifs de 23 % dans le Grand Est entre 2008 et 2017 et de 16 % au plan national.

GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES (BASE 100 EN 2008)

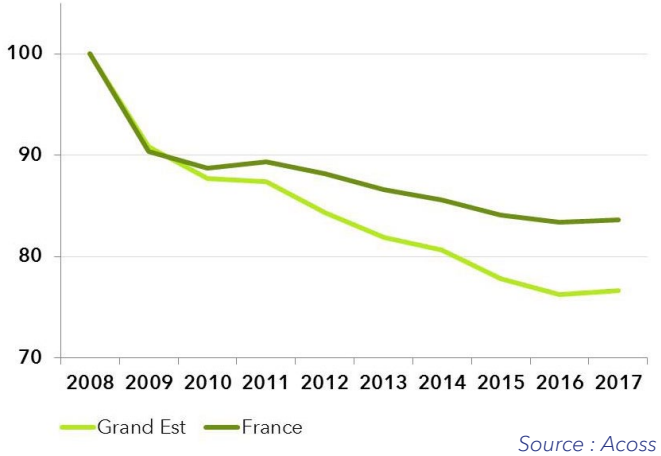

Source : Acoss

L'industrie automobile, 3ème secteur industriel

L'industrie automobile arrive en troisième position avec 10 % des effectifs industriels dans le Grand Est (27 900 salariés) et 7 % au plan national. Ce secteur a perdu 29 % de ses effectifs dans le Grand Est et 27 % au plan national entre 2008 et 2017.

Ce recul est lié au fléchissement des immatriculations de voitures neuves entre 2012 et 2015 (18 % de baisse des effectifs en France et 16 % au plan national) mais est également la conséquence de la restructuration des process industriels.

GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (BASE 100 EN 2008)

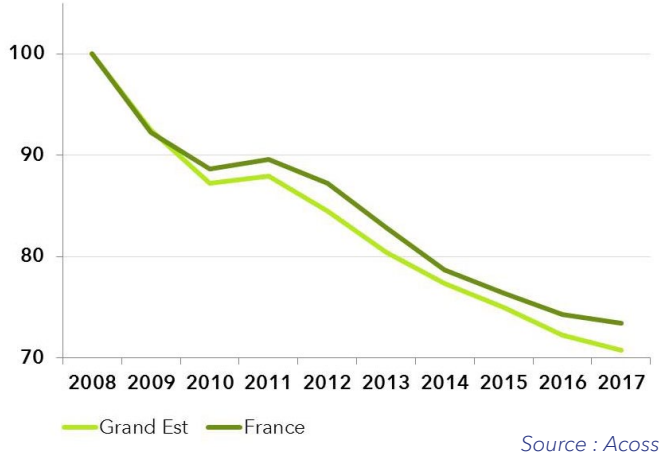

Source : Acoss

La fabrication de machines et équipements, quatrième secteur industriel

La fabrication de machines et équipements arrive en quatrième position avec 9 % des effectifs industriels dans le Grand Est (23 900 salariés) et 7 % au plan national. Entre 2008 et 2017 la baisse est identique entre le plan régional et le plan national (15 %).

GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA FABRICATION DE MACHINES ET ÉQUIPEMENTS (BASE 100 EN 2008)

Source : Acoss

La métallurgie, cinquième secteur industriel

La métallurgie arrive en cinquième position avec 6 % des effectifs industriels dans le Grand Est (16 900 salariés) et 3 % au plan national.
Ce secteur a enregistré une baisse des effectifs de 28 % entre 2008 et 2017 dans le Grand Est et de 22 % au plan national.

GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA MÉTALLURGIE (BASE 100 EN 2008)

Source : Acoss

Les cinq principaux secteurs industriels (industrie alimentaire, fabrication de produits métalliques, industrie automobile, fabrication de machines et d'équipements et métallurgie) regroupent 51 % des salariés de l'industrie manufacturière du Grand Est et 45 % des salariés de l'industrie manufacturière au plan national.

Hormis l'industrie alimentaire, c'est au cours de l'année 2008 (évolution 2008/2009), suite à l'effondrement du système bancaire, que les entreprises industrielles ont enregistré leur plus forte baisse d'effectifs aussi bien dans le Grand Est qu'au plan national (-7 % pour l'industrie automobile dans le Grand Est (-8 % au plan national), -8 % pour la fabrication de machines et d'équipements (-7 % au plan national), -9 % pour la fabrication de produits métalliques (-10 % au plan national) et -8 % pour la métallurgie (-9 % au plan national)).

Le secteur industriel se remet difficilement de la crise de 2008

La crise de 2008 s'est traduite par une baisse brutale des effectifs salariés du secteur de l'industrie manufacturière entre 2008 et 2010. Depuis, l'érosion des effectifs perdurent, mais de façon plus modérée. C'est ainsi que les effectifs salariés de ce secteur ont fondu en 2017 par rapport à 2008 de 21 % dans la région Hauts-de-France, de 20 % dans la région Grand Est et de 19 % dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Les régions qui ont le mieux résisté sont PACA, la Bretagne et Pays de la Loire (entre -6 % et -8 %), du fait notamment de la prégnance plus importante de l'industrie alimentaire dans ces deux dernières régions.
Il est à noter que depuis 2015, les régions Pays de la Loire et Occitanie connaissent une embellie avec une croissance des effectifs salariés dans le secteur de 2,3 % sur la période. Sur cette même période récente, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France ont perdu respectivement 2,4 % et 2,6 % des effectifs industriels. *(Voir graphique 8)*

La plupart des secteurs industriels importants de la région Grand Est sont surreprésentés par rapport à la France

Malgré une baisse des effectifs industriels entre 2009 et 2017, la plupart des secteurs industriels importants du Grand Est sont surreprésentés par rapport à la France en 2009 et 2017, principalement la métallurgie (6 %), l'industrie automobile (10 %), la fabrication de machines et d'équipements (9 %) et la fabrication de produits métalliques (12 %).
L'industrie alimentaire, principal secteur industriel du

Grand Est, est sous-représenté en 2009 et 2017. L'industrie pharmaceutique, l'industrie chimique et le secteur de fabrication des produits informatiques, électroniques et optiques, bien que sous-représentés, améliorent leurs positions en 2017. *(Voir graphique 9)*

GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DE L'INDUSTRIE PAR RÉGION DE 2008 À 2017

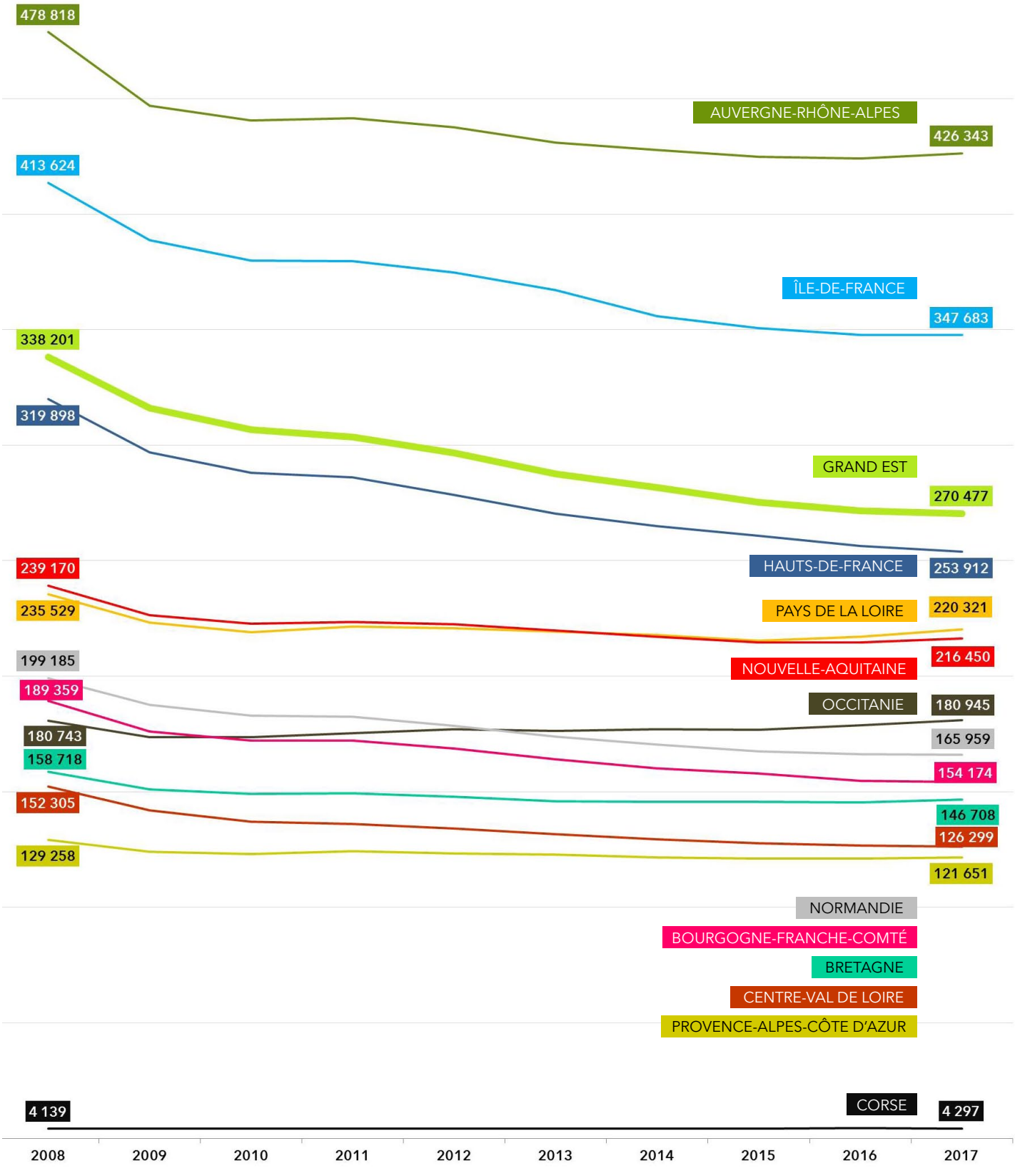

Source : Acoss

GRAPHIQUE 9 : INDICE DE SPÉCIFICITÉ [1] DE L'INDUSTRIE GRAND EST / FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2009 ET 2017

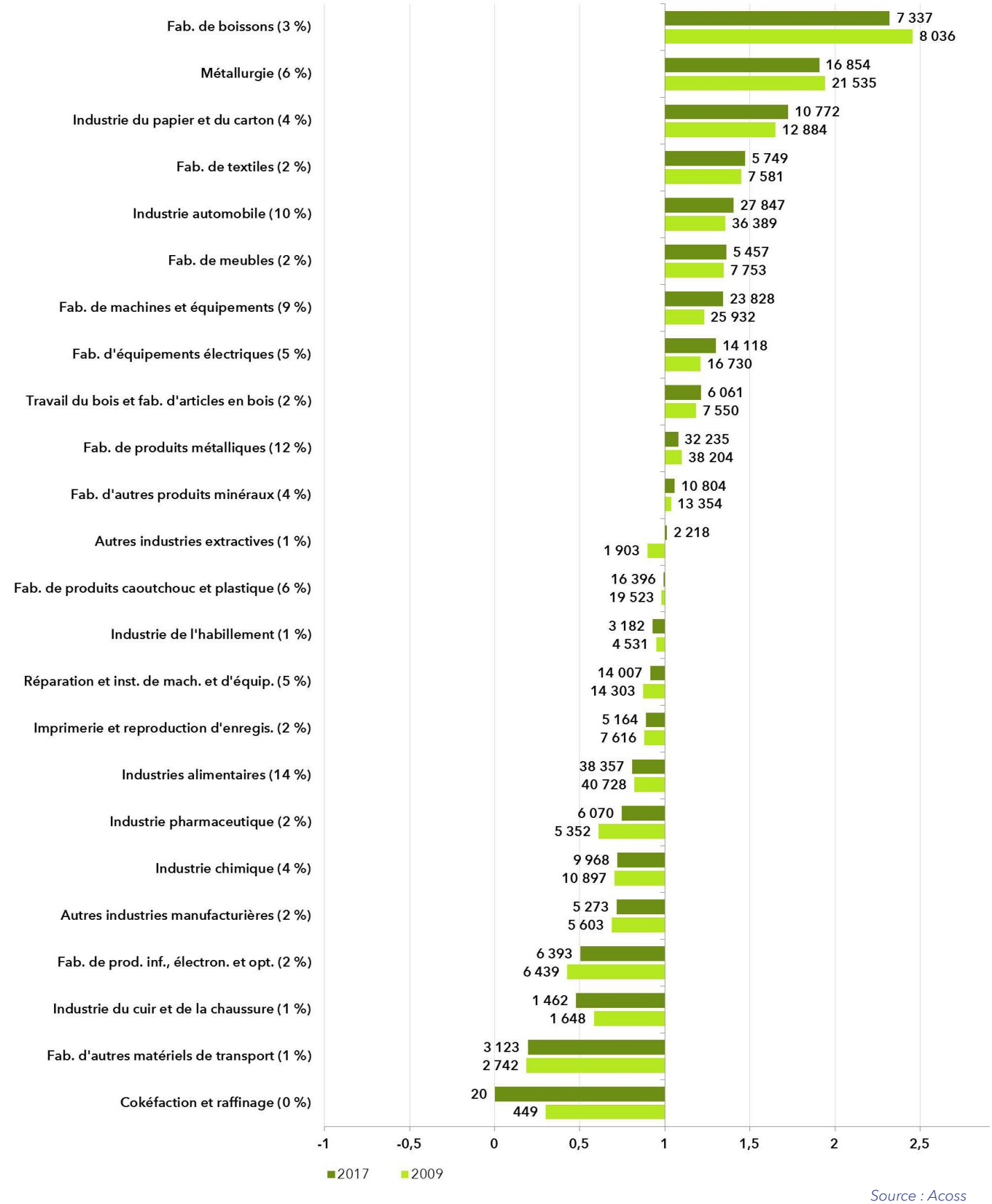

Source : Acoss

[1] **Indice de spécificité :** comparaison de l'importance d'un secteur industriel dans le Grand Est par rapport au même secteur en France. Si la part du secteur est plus importante dans le Grand Est, ce secteur aura un indice de spécificité supérieur à 1, sinon inférieur à 1. Si la part du secteur est identique dans le Grand Est et en France, l'indice de spécificité sera égal à 1.

CARTE 2 : SECTEUR AVEC LE PLUS FORT INDICE DE SPÉCIFICITÉ PAR ZONE D'EMPLOI EN 2017

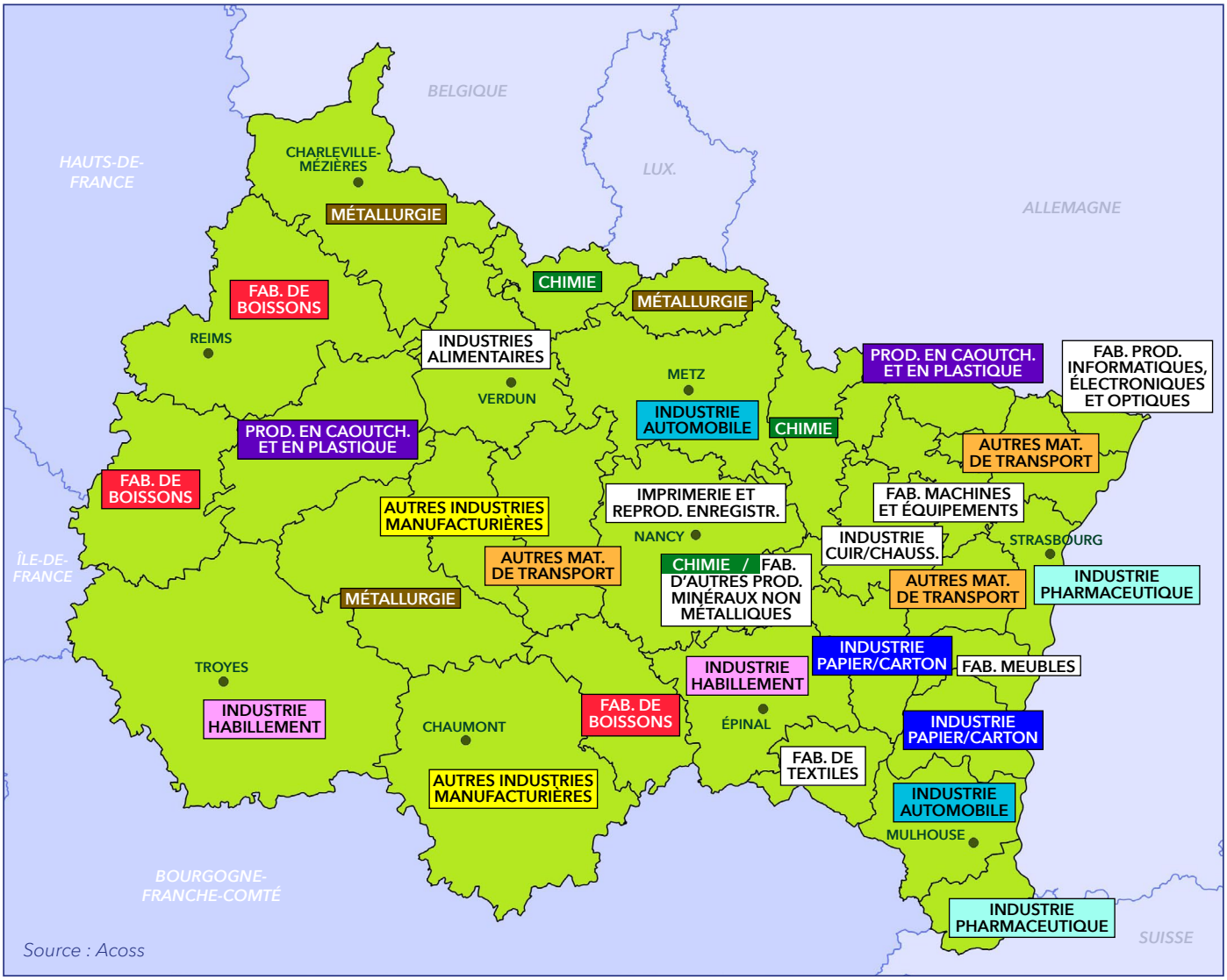

Dans le Grand Est les entreprises moyennes et grandes sont plus nombreuses

Les entreprises du secteur industriel sont plus grandes dans la région Grand Est (69 % d'entreprises moyennes et grandes contre 65 % au plan national).

GRAPHIQUE 10 : TAILLE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

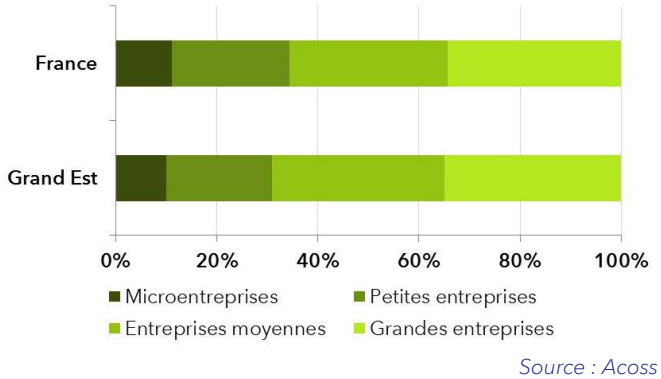

Source : Acoss

Plus de la moitié des effectifs industriels du Grand Est sont des ouvriers

Plus de la moitié des effectifs industriels du Grand Est sont des ouvriers qualifiés (28 %) et des ouvriers non qualifiés (20 %). On les retrouvent essentiellement dans la fabrication de matériels de transport, dans la métallurgie, dans le travail du bois, dans la fabrication de caoutchouc et dans la fabrication de textile.

Les professions intermédiaires [2] (21 % au plan régional) et les cadres (12 % au niveau régional) sont plus souvent présents dans l'industrie pharmaceutique, dans la fabrication de produits informatiques et dans la fabrication de machines et équipements.

Les employés (10 % au plan régional), sont essentiellement

[2] Les professions intermédiaires concernent les personnes qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés.

présents dans la fabrication de denrées alimentaires et de boissons. Les hommes occupent les trois quarts des postes industriels du Grand Est.
Les femmes qui représentent un quart des salariés de l'industrie dans le Grand Est, travaillent essentiellement dans le textile (54 %), dans l'industrie pharmaceutique (45 %) et dans l'industrie alimentaire (41 %).

GRAPHIQUE 11 : RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE SELON LA CATÉGORIE SOCIALE (EN %)

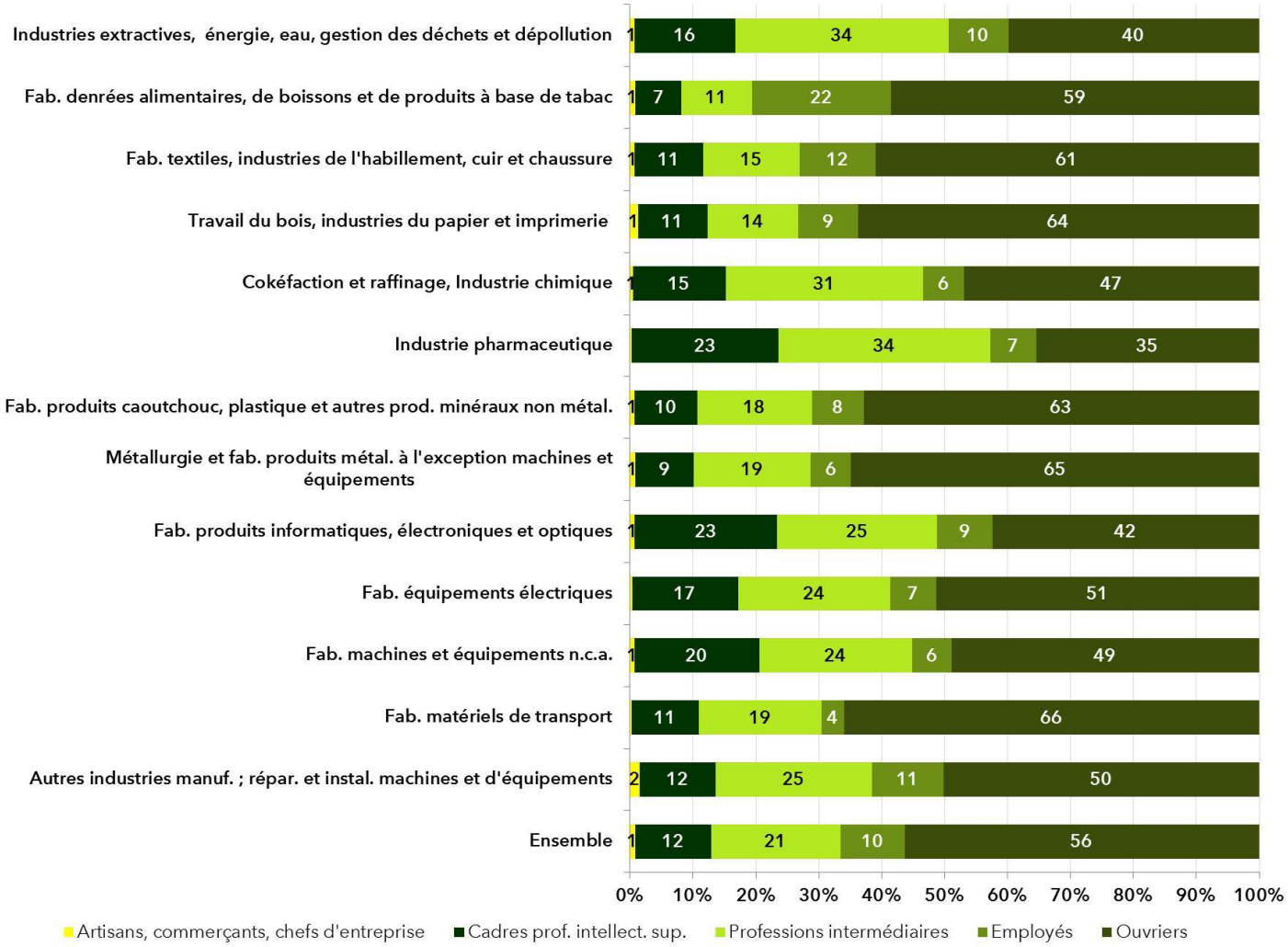

Source : Insee, Clap 2015

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE RÉGION - DÉPARTEMENTS

Dans les Ardennes et dans la Haute-Marne la fabrication de produits métalliques et la métallurgie regroupent près de la moitié des salariés de l'industrie de ces départements

On observe une certaine spécialisation des départements. Dans les Ardennes et dans la Haute-Marne, quasiment la moitié des emplois industriels sont dans la fabrication de produits métalliques et la métallurgie. La Meuse se caractérise par 23 % des emplois dans l'industrie alimentaire. L'industrie automobile est principalement présente dans la Moselle (19 %) et le Haut-Rhin (17 %). Dans la Marne, le poids du secteur de fabrication d'équipements électriques prédomine (12 % des emplois industriels avec principalement l'entreprise AXON Câbles*). Les Vosges perpétuent l'industrie du papier et du carton (11 %), celle du textile (7 %) et celle du travail du bois (7 %). Dans l'Aube, les poids lourds du textile, Petit Bateau*, Lacoste*, Absorba et le Coq sportif, représentent 13 % du secteur de l'industrie de l'habillement du département. Le secteur de la fabrication de boissons est particulièrement présent dans la Marne (15 %). *(Voir tableau 1)*

* voir tableau annexe des principales entreprises.

TABLEAU 1 : SECTEURS D'ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT EN 2017 (EN %)

Secteur d'activité	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges	Grand Est
Industries alimentaires	9	17	12	12	11	23	13	18	11	14	14
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	27	10	10	29	10	10	12	9	7	16	12
Industrie automobile	1	3	2	8	12	8	19	8	17	2	10
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	9	8	9	5	5	7	7	10	13	8	9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	5	10	7	8	11	1	7	4	7	8	6
Métallurgie	21	2	3	18	4	14	9	1	4	1	6
Fabrication d'équipements électriques	4	0	1	0	6	1	5	12	2	1	5
Réparation et installation de machines et d'équipements	4	3	5	3	10	3	8	5	4	3	5
Industrie du papier et du carton	2	4	5	0	8	3	1	2	7	11	4
Industrie chimique	2	2	3	1	4	5	5	3	7	1	4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3	3	5	1	3	3	5	4	2	3	4
Fabrication de boissons	1	1	15	0	1	0	0	3	1	6	3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3	2	5	0	1	1	1	4	3	1	2
Industrie pharmaceutique	0	0	4	0	0	2	0	4	4	0	2
Fabrication de textiles	4	3	0	1	2	5	1	1	3	7	2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles	3	3	3	2	0	3	1	1	1	7	2
Fabrication de meubles	0	7	0	1	1	2	0	3	2	4	2
Autres industries manufacturières	1	3	3	6	3	5	1	1	2	1	2
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0	1	3	2	5	0	1	2	1	2	2
Industrie de l'habillement	0	13	1	0	0	1	0	0	0	4	1
Fabrication d'autres matériels de transport	0	2	1	0	1	3	0	3	0	0	1
Autres industries extractives	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1
Industrie du cuir et de la chaussure	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La couleur ▭ signifie que la valeur dépasse de plus de cinq points la référence régionale.

Source : Acoss

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE RÉGION - ZONES D'EMPLOI

Le poids des salariés de l'industrie rapporté au total des salariés varie de 10 % à 39 % suivant les zones d'emploi en 2017

La région Grand Est est constituée de 31 zones d'emploi aux caractéristiques différentes. Comme l'emploi, concentré autour des grandes métropoles de Strasbourg (16 %), de Nancy (10 %), de Metz (10 %), de Mulhouse (9 %), de Reims (7 %) et de Troyes (5 %), les salariés de l'industrie du Grand Est travaillent également dans les zones d'emploi afférentes aux grandes métropoles comme celles de Mulhouse (9 % des salariés de l'industrie), de Strasbourg (8 %), de Metz, de Nancy et de Troyes (6 %), mais aussi dans des zones d'emploi de taille moyenne comme Haguenau (6 %), Molsheim - Obernai et Charleville-Mézières (5 %).

Le poids de l'emploi salarié industriel représente plus d'un tiers des effectifs salariés dans les zones d'emploi moyennes comme celle de Molsheim - Obernai (39 % des effectifs salariés présents dans l'industrie), Wissembourg (38 %), Commercy (36 %) et Épernay (35 %). L'industrie est moins présente dans les zones d'emploi des grandes métropoles où elle varie de 11 % à 13 % de l'emploi total. *(Voir tableau 2)*

TABLEAU 2 : EFFECTIFS ET PART DE L'INDUSTRIE PAR ZONE D'EMPLOI

Zones d'emploi	Salariés (Tous secteurs)		Salariés (Industrie)		Emplois industriels	
	Nb	Part	Nb	Part	Part	Évolution 2008/2017
Charleville-Mézières	47 861	3%	13 835	5%	29%	-26%
Troyes	69 994	5%	12 907	5%	18%	-28%
Châlons-en-Champagne	23 749	2%	3 633	1%	15%	-23%
Épernay	22 583	2%	7 923	3%	35%	-13%
Reims	93 490	7%	11 805	4%	13%	-22%
Chaumont - Langres	24 083	2%	7 181	3%	30%	-10%
Vitry-le-François - Saint-Dizier	23 367	2%	6 611	2%	28%	-29%
Longwy	12 642	1%	1 971	1%	16%	-45%
Lunéville	5 863	0%	557	0%	10%	-46%
Nancy	132 815	10%	15 625	6%	12%	-19%
Bar-le-Duc	12 686	1%	3 191	1%	25%	-30%
Commercy	6 093	0%	2 194	1%	36%	-13%
Verdun	11 507	1%	2 321	1%	20%	-11%
Metz	131 630	10%	17 501	6%	13%	-26%
Forbach	45 055	3%	11 176	4%	25%	-15%
Sarrebourg	14 470	1%	3 263	1%	23%	-30%
Sarreguemines	23 309	2%	7 696	3%	33%	-15%
Thionville	39 939	3%	7 901	3%	20%	-27%
Épinal	35 554	3%	8 511	3%	24%	-29%
Remiremont	20 081	1%	5 860	2%	29%	-30%
Saint-Dié-des-Vosges	17 193	1%	5 438	2%	32%	-31%
Neufchâteau	10 861	1%	3 503	1%	32%	-23%
Haguenau	51 706	4%	17 122	6%	33%	-6%
Molsheim - Obernai	38 014	3%	14 647	5%	39%	-10%
Saverne	20 009	1%	6 602	2%	33%	-10%
Sélestat	20 824	2%	6 624	2%	32%	-1%
Strasbourg	213 286	16%	22 506	8%	11%	-14%
Wissembourg	6 280	0%	2 370	1%	38%	-25%
Colmar	55 272	4%	11 752	4%	21%	-15%
Mulhouse	119 105	9%	24 110	9%	20%	-23%
Saint-Louis	22 826	2%	6 127	2%	27%	-14%
Grand Est	1 372 147	100%	272 463	100%	20%	-20%
France	18 210 228		2 682 447		15%	-13%

La couleur ▭ signifie que la valeur dépasse de plus de cinq points la référence régionale.

Source : Acoss

Toutes les zones d'emploi enregistrent une baisse du nombre de salariés dans l'industrie entre 2008 et 2017. Les plus fortes baisses concernent les zones d'emploi de Lunéville (-46 %), de Longwy (-45 %), de Saint-Dié-des-Vosges (-31 %), celles de Bar-le-Duc, de Sarrebourg et de Remiremont (-30 %). Cependant, à partir de 2015, la plupart des zones d'emploi enregistrent une reprise des embauches, en particulier les zones d'emploi de Neufchâteau (+6 % sur deux ans), celles de Strasbourg, Colmar, Sélestat, Remiremont et Haguenau (+4 %).

Le nombre d'établissements a progressé de 8 % dans la zone d'emploi d'Haguenau et de 6 % dans celle de Molsheim - Obernai sur la période de 2008 à 2017

53 % des établissements industriels se concentrent autour des grandes métropoles : Strasbourg (14 %), Nancy (9 %), Metz (9 %), Mulhouse (8 %), Reims (7 %) et Troyes (5 %).
La plupart des zones d'emploi enregistrent une baisse du nombre d'établissements industriels entre 2008 et 2017. Les plus fortes baisses, supérieures au 3 % de baisse régional, concernent les zones d'emploi de Neufchâteau (-14 %), de Chaumont - Langres (-12 %), de Vitry-le-François - Saint-Dizier (-11 %), de Bar-le-Duc (-11 %), de Saint-Dié-des-Vosges (-10 %), de Commercy (-10 %) et de Longwy (-10 %).
Sur la même période, le nombre d'établissements a progressé dans les zones d'emploi de Haguenau (+8 %), de Molsheim - Obernai (+6 %), de Strasbourg (+3 %), de Saint-Louis (+2 %) et de Reims (+1 %).

TABLEAU 3 : ÉTABLISSEMENTS PAR ZONE D'EMPLOI

Zone d'emploi	Établissements en 2017	Établissements en 2017	Évolution établissements 2008/2017
Charleville-Mézières	4 851	4%	-5%
Troyes	7 176	5%	-9%
Châlons-en-Champagne	2 222	2%	-9%
Épernay	2 504	2%	-9%
Reims	8 808	7%	1%
Chaumont - Langres	2 462	2%	-12%
Vitry-le-François - Saint-Dizier	2 281	2%	-11%
Longwy	1 493	1%	-10%
Lunéville	722	1%	-5%
Nancy	12 172	9%	-6%
Bar-le-Duc	1 229	1%	-11%
Commercy	774	1%	-10%
Verdun	1 314	1%	-7%
Metz	11 940	9%	-1%
Forbach	4 146	3%	-5%
Sarrebourg	1 489	1%	-4%
Sarreguemines	2 305	2%	-5%
Thionville	3 760	3%	-4%
Épinal	3 759	3%	-7%
Remiremont	2 377	2%	-5%
Saint-Dié-des-Vosges	1 965	1%	-10%
Neufchâteau	1 183	1%	-14%
Haguenau	5 008	4%	8%
Molsheim - Obernai	3 604	3%	6%
Saverne	1 861	1%	-2%
Sélestat	2 124	2%	-1%
Strasbourg	18 758	14%	3%
Wissembourg	732	1%	-3%
Colmar	5 819	4%	1%
Mulhouse	10 732	8%	-1%
Saint-Louis	2 326	2%	2%
Grand Est	131 896	100%	-3%
France	1 818 278		1%

La couleur ▭ signifie que la valeur dépasse de plus de cinq points la référence régionale.

Source : Acoss

La zone d'emploi de Molsheim - Obernai est la plus industrielle du Grand Est (39 % des salariés travaillent dans l'industrie fin 2017)

Les zones d'emploi de Molsheim - Obernai, d'Haguenau et de Charleville-Mézières combinent à la fois une part importante de salariés travaillant dans l'industrie et un niveau de salariés industriels importants par rapport au Grand Est (20 % des salariés du Grand Est travaillent dans l'industrie).

C'est d'ailleurs dans les zones d'emploi de taille moyenne en effectifs salariés, que la part de salariés travaillant dans l'industrie est la plus élevée.

Dans les zones d'emploi incluant les grandes métropoles de Strasbourg, de Nancy et de Metz, un effectif important de salariés travaillant dans l'industrie est présent (55 632 salariés, soit 20,4 % de l'emploi industriel régional). Cependant au sein de ces zones d'emploi, les emplois industriels ne représentent que 11 % à 13 % de l'emploi total.

TABLEAU 4 : RANG DES ZONES D'EMPLOI PAR RAPPORT À L'INDUSTRIE ET PAR RAPPORT AU GRAND EST EN 2017

Zone d'emploi	Part de l'industrie dans les effectifs salariés de la zone d'emploi	Rang (de la part la plus élevée à la plus faible)	Zone d'emploi	Part des effectifs salariés industriels de la ZE par rapport au Grand Est	Rang (de la part la plus élevée à la plus faible)
Molsheim - Obernai	38,5%	1	Mulhouse	8,8%	1
Wissembourg	37,7%	2	Strasbourg	8,3%	2
Commercy	36,0%	3	Metz	6,4%	3
Épernay	35,1%	4	Haguenau	6,3%	4
Haguenau	33,1%	5	Nancy	5,7%	5
Sarreguemines	33,0%	6	Molsheim - Obernai	5,4%	6
Saverne	33,0%	7	Charleville-Mézières	5,1%	7
Neufchâteau	32,3%	8	Troyes	4,7%	8
Sélestat	31,8%	9	Reims	4,3%	9
Saint-Dié-des-Vosges	31,6%	10	Colmar	4,3%	10
Chaumont - Langres	29,8%	11	Forbach	4,1%	11
Remiremont	29,2%	12	Épinal	3,1%	12
Charleville-Mézières	28,9%	13	Épernay	2,9%	13
Vitry-le-François - Saint-Dizier	28,3%	14	Thionville	2,9%	14
Saint-Louis	26,8%	15	Sarreguemines	2,8%	15
Bar-le-Duc	25,2%	16	Chaumont - Langres	2,6%	16
Forbach	24,8%	17	Sélestat	2,4%	17
Épinal	23,9%	18	Vitry-le-François - Saint-Dizier	2,4%	18
Sarrebourg	22,6%	19	Saverne	2,4%	19
Colmar	21,3%	20	Saint-Louis	2,2%	20
Mulhouse	20,2%	21	Remiremont	2,2%	21
Verdun	20,2%	22	Saint-Dié-des-Vosges	2,0%	22
Thionville	19,8%	23	Châlons-en-Champagne	1,3%	23
Troyes	18,4%	24	Neufchâteau	1,3%	24
Longwy	15,6%	25	Sarrebourg	1,2%	25
Châlons-en-Champagne	15,3%	26	Bar-le-Duc	1,2%	26
Metz	13,3%	27	Wissembourg	0,9%	27
Reims	12,6%	28	Verdun	0,9%	28
Nancy	11,8%	29	Commercy	0,8%	29
Strasbourg	10,6%	30	Longwy	0,7%	30
Lunéville	9,5%	31	Lunéville	0,2%	31

En ▭ les zones d'emploi avec un effectif industriel important par rapport au Grand Est.
En ▭ les zones d'emploi avec un faible effectif industriel par rapport au Grand Est.
Ce système permet de visualiser les zones d'emploi concernées sur les deux critères de rang.

Source : Acoss

LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

1,3 milliard d'euros pour accompagner le renouveau industriel local

En orientant 1,3 milliard d'euros prioritairement vers les Territoires d'industrie, l'État s'engage aux côtés des acteurs locaux pour redynamiser le tissu industriel, soutenir l'emploi local, renforcer la compétitivité internationale et promouvoir l'innovation. Les intercommunalités et les régions sont au cœur de la mission : elles ont occupé un rôle de premier plan dans l'identification des 124 territoires d'industrie, et elles seront en charge de piloter les contrats au niveau local.

L'État a identifié quatre besoins des territoires pour accélérer le développement du secteur industriel. Il propose d'y répondre par un **« panier de services » comprenant 17 actions**, dont les Territoires d'industrie pourront se saisir :

• **recruter** en renforçant, par exemple, l'offre de formation aux métiers industriels ;

• **attirer** en mobilisant les opérateurs de l'État comme la Banque des territoires, Business France, BpiFrance pour appuyer les projets des Territoires d'industrie ;

• **innover** en permettant notamment aux PME d'accéder à la recherche et développement et en les accompagnants dans la transition vers l'industrie du futur ;

• **simplifier** en facilitant les demandes de dérogation administrative pour mettre en œuvre les projets.

Un pilotage décentralisé

« Les « Territoires d'industrie » sont des intercommunalités situées dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes, ***présentant une forte identité et un savoir-faire industriels, et où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités locales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie*** *».* 124 Territoires d'industrie ont été identifiés en lien avec les Régions et les intercommunalités. Au sein des comités de pilotage régionaux, et au gré des contractualisations à venir, cette carte pourra évoluer en fonction des enjeux territoriaux.

CARTE 3 : PART DES EMPLOIS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE DU GRAND EST (EN %)

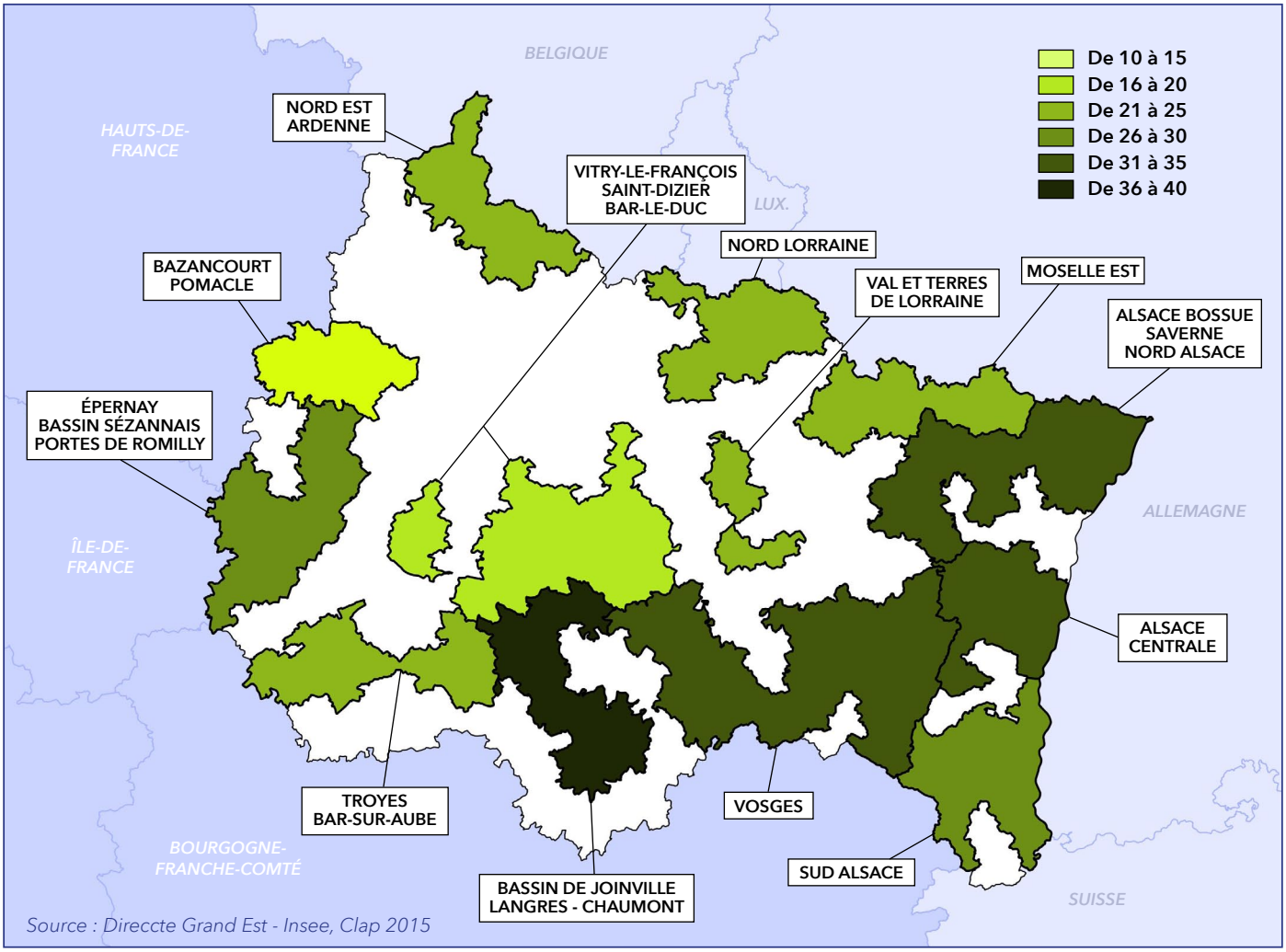

Source : Direccte Grand Est - Insee, Clap 2015

LES EMPLOIS INDUSTRIELS PROPOSÉS DANS LE GRAND EST

20 % des emplois proposées par Pôle emploi dans le Grand Est relèvent du secteur industriel (chiffres à fin février 2019). Les offres d'emploi de ce secteur se caractérisent par moins d'embauche en CDI (42 % contre 56 % sur l'ensemble des offres du Grand Est) mais un recours accru à l'intérim (49 % contre 25 % sur l'ensemble des offres).

Pour certains métiers de l'industrie, une expérience est nécessaire (calorifugeur, qualiticien, électromécanicien, ajusteur, peintre industriel, carrossier, soudeur..).

Les offres industrielles proposées par Pôle emploi mentionnent peu souvent la possibilité de réaliser un contrat en alternance, au travers de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation.

TABLEAU 5 : MÉTIERS INDUSTRIELS PROPOSÉS PAR PÔLE EMPLOI ET SES PARTENAIRES SUR LA RÉGION GRAND EST

Métiers	Effectif	Type de contrat			Expérience demandée			
		CDI	CDD	Intérim	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Non renseigné
monteur	1 628	34%	10%	56%	36%	45%	6%	13%
agent de maintenance	1 623	63%	14%	23%	35%	43%	6%	16%
mécanicien de maintenance	1 099	62%	7%	31%	34%	44%	7%	14%
conducteur de ligne	961	26%	9%	65%	39%	40%	4%	18%
fraiseur	459	36%	6%	58%	34%	42%	6%	18%
tourneur	457	36%	6%	58%	34%	42%	6%	18%
soudeur	382	20%	6%	74%	29%	46%	7%	19%
ajusteur	324	37%	7%	56%	34%	49%	4%	14%
électromécanicien	242	50%	7%	43%	23%	51%	7%	18%
électricien industriel	235	27%	5%	68%	31%	40%	6%	23%
conducteur de machine	234	28%	12%	60%	37%	39%	3%	21%
chaudronnier	206	39%	8%	53%	35%	45%	3%	17%
carrossier	169	61%	8%	31%	33%	47%	5%	15%
peintre industriel	132	19%	6%	75%	33%	48%	3%	17%
opérateur commande numérique	129	16%	7%	77%	39%	40%	1%	20%
monteur câbleur	46	11%	11%	78%	37%	46%	0%	17%
qualiticien	25	40%	12%	48%	24%	76%	0%	0%
tôlier	25	36%	0%	64%	60%	28%	0%	12%
ripeur	16	19%	25%	56%	75%	19%	0%	6%
calorifugeur	14	43%	0%	57%	14%	71%	0%	14%
Total	8 406	42%	9%	49%	36%	45%	4%	16%

La couleur ▭ signifie que la valeur dépasse de plus de cinq points la référence régionale.

Source : Pôle emploi (février 2019)

ANNEXE : tableau des principales entreprises par département et par secteur d'activité

Département	Dénomination	Siège	Commune	Activité	Effectif salarié
Ardennes	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	0	Villers-Semeuse	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	1000 à 1999
	ELECTRICITE DE FRANCE	0	Chooz	Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	500 à 999
	HANON SYSTEMS CHARLEVILLE	1	Charleville-Mézières	Fabric. de machines & équipements n.c.a.	
	FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	0	Mouzon	Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	250 à 499
	TARKETT FRANCE	0	Glaire	Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	
Aube	ELECTRICITE DE FRANCE	0	Nogent-sur-Seine	Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	500 à 999
	MANUF FRANC PNEUMATIQ MICHELIN	0	La Chapelle-Saint-Luc	Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	
	PETIT-BATEAU	1	Troyes	Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	
	CEMOI CONFISEUR	1	Troyes	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	
	LACOSTE OPERATIONS	0	Troyes	Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	250 à 499
Marne	MOET HENNESSY (M H C S)	0	Épernay	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	1000 à 1999
	AXON CABLE	1	Montmirail	Fabrication d'équipements électriques	500 à 999
	ALBEA TUBES FRANCE	1	Sainte-Menehould	Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	
	VALEO SYSTEMES THERMIQUES	0	Reims	Fabric. de machines & équipements n.c.a.	
	CRISTAL UNION	0	Bazancourt	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	250 à 499
Haute-Marne	FORGES DE BOLOGNE	1	Bologne	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	500 à 999
	FORGES DE COURCELLES	1	Nogent	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	250 à 499
	ACIERIES HACHETTE ET DRIOUT	1	Saint-Dizier	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	
	FERRY CAPITAIN	1	Vecqueville	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	
	GROUPE BONGRAIN (B.G.)	1	Illoud	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	
Meurthe-et-Moselle	SOCIETE VEHICULES AUTOMOBILES BATILLY	1	Batilly	Fabrication de matériels de transport	2000 à 4999
	SAINT GOBAIN PAM	0	Pont-à-Mousson	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	500 à 999
	FIVES NORDON	1	Nancy	Aut. ind. manuf.; répa. & inst. de mach.	
	BACCARAT	1	Baccarat	Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	
	DELIPAPIER	1	Frouard	Travail bois, ind. papier & imprimerie	
Meuse	EVOBUS FRANCE	0	Ligny-en-Barrois	Fabrication de matériels de transport	250 à 499
	FROMAGERIES HENRI HUTIN	1	Dieue-sur-Meuse	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	
	ARCELORMITTAL CONSTRUCTION FRANCE	0	Haironville	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	100 à 249
	ARCELORMITTAL CONSTRUCTION FRANCE	1	Contrisson	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	0	Cléry-le-Petit	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	
Moselle	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	0	Trémery	Fabrication de matériels de transport	2000 à 4999
	ARCELORMITTAL ATLANTIQUE ET LORRAINE	0	Florange	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	
	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	0	Metz	Fabrication de matériels de transport	1000 à 1999
	ELECTRICITE DE FRANCE	0	Cattenom	Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	
	CONTINENTAL FRANCE	1	Sarreguemines	Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	
Bas-Rhin	SCHAEFFLER FRANCE	1	Haguenau	Fabrication de matériels de transport	2000 à 4999
	HAGER ELECTRO	1	Obernai	Fabrication d'équipements électriques	1000 à 1999
	LILLY FRANCE	0	Fegersheim	Industrie pharmaceutique	
	KUHN	1	Saverne	Fabric. de machines & équipements n.c.a.	
	SEW USOCOME	1	Haguenau	Fabrication d'équipements électriques	
Haut-Rhin	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	0	Sausheim	Fabrication de matériels de transport	5000 et plus
	CONSTELLIUM NEUF BRISACH	1	Biesheim	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	1000 à 1999
	LIEBHERR-FRANCE	1	Colmar	Fabric. de machines & équipements n.c.a.	
	MAHLE BEHR FRANCE ROUFFACH	1	Rouffach	Fabrication de matériels de transport	500 à 999
	RICOH INDUSTRIE FRANCE	1	Wettolsheim	Fab. prod. informat., électroniq. & opt.	
Vosges	NESTLE WATERS SUPPLY EST	0	Vittel	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	500 à 999
	HONEYWELL GARRETT	1	Capavenir Vosges	Fabric. de machines & équipements n.c.a.	
	PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	1	Étival-Clairefontaine	Travail bois, ind. papier & imprimerie	
	MANUF FRANC PNEUMATIQ MICHELIN	0	Golbey	Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	
	UNION LAITIERE VITTELLOISE	1	Bulgnéville	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	

Source : Insee, Clap 2015

SOURCES

LES EFFECTIFS SALARIÉS ACOSS

Les effectifs salariés diffusés par l'Acoss et les Urssaf correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans le bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La DSN fournit chaque mois des données individuelles (contrairement à la déclaration annuelle de données sociales) et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. La comparaison des effectifs calculés avec ceux déclarés montrent une application hétérogène par les entreprises des règles de détermination des effectifs. Leur calcul par l'Acoss en assure a contrario l'homogénéité.
Certains salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif à inscrire sur le BRC ou dans la DSN. Il s'agit :

- *des intérimaires pour les entreprises utilisatrices (les intérimaires sont comptés dans les effectifs des entreprises de travail temporaire) ;*
- *des apprentis ;*
- *des élèves ou étudiants effectuant un stage en entreprise donnant lieu à la signature d'une convention entre le stagiaire, l'entreprise et l'établissement d'enseignement ;*
- *des stagiaires de la formation professionnelle ;*
- *des salariés percevant des sommes après la rupture de leur contrat de travail ;*
- *des VRP multicartes ;*
- *des salariés régulièrement détachés en France en vertu de conventions ou de règlements internationaux.*

Tous les autres salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un dans l'effectif à inscrire sur le BRC, indépendamment de la durée de travail. Les données mobilisées ne permettent pas de corriger de la multi-activité, ce qui rapproche l'effectif présenté d'un nombre de postes de travail. Cet effectif réel en fin de mois diffère d'autres notions d'emploi faites en équivalents temps plein (ETP) ou qui excluent certaines catégories de salariés comme les emplois aidés.

Les effectifs salariés en fin de période déclarés dans les BRC et les DSN donnent lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Les données fiabilisées sont consignées dans la base SEQUOIA, source des publications statistiques des effectifs salariés et de la masse salariale.

À compter de la publication des données du 1er trimestre 2017, à l'occasion de la mise en œuvre du nouveau processus de production des estimations trimestrielles d'emploi, les publications de l'Acoss et des Urssaf mobilisent les effectifs intérimaires produits par la Dares. Dans ce cadre, le périmètre du secteur du secteur des intérimaires est modifié. Celui-ci comprenait auparavant l'ensemble des salariés du secteur 7820Z (activités des agences de travail temporaire). Dorénavant, les permanents des entreprises de travail temporaire en sont exclus (cf. Acoss Stat n°249).

La chaîne de production Acoss qui alimente les séries d'effectifs salariés est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Acoss-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) mis en oeuvre à compter de la publications des données du 1er trimestre 2017.

Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- *l'Acoss fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;*
- *la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de Pôle emploi, puis à terme de la DSN ;*
- *l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.*

CONNAISSANCE LOCALE DE L'APPAREIL PRODUCTIF (CLAP)

Définition :

C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- *des DADS (déclarations annuelles de données sociales) ;*
- *des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;*
- *des données de la Mutualité sociale agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;*
- *du système d'information sur les agents de l'État.*

Directrice de la publication : Danièle GIUGANTI ■ Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Grand Est - 6 rue Hirn - 67 000 STRASBOURG ■
ISSN : 2556-6326 ■ Service Études Statistiques et Évaluation - Études avril 2019 ■ Bernard FATH